

SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

CET ÉTÉ, LE PACTE GEMMOIS VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE QUOTIDIEN



Parce que certains gemmois fragiles ou isolés n'ont pas la chance de recevoir de la visite, ou d'être aidés pour les courses, nous mettons en place le « PACTE GEMMOIS »

PACT GEMMOIS



Qu'ils s'agissent de nos aînés, ou de personnes en situation de handicap, certains gemmois, fragiles et isolés, ont besoin d'échanger et d'être écoutés, surtout à l'approche de l'été et du risque canicule. **Vous êtes dans cette situation ? Nous sommes là pour vous.**



COMMENT S'INSCRIRE ?

UN PROCESSUS SIMPLE ET SOLIDAIRE

1

Contactez la mairie au 02.41.66.75.52 ou venez directement à l'accueil pour vous signaler en temps que gemmois isolé ou en situation de fragilité.

2

L'agent d'accueil vous inscrit sur la liste des membres du Pacte Gemmois.

3

Durant l'été, vous serez contacté par l'un de nos bénévoles qui prendra de vos nouvelles. L'occasion de discuter, d'échanger, et de lui faire part, si nécessaire, de vos difficultés et vos besoins.

4

La fréquence d'appel est d'un par semaine.

5

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 02.41.66.75.52